

Gatineau, 20 octobre 2025 – La Table Éducation Outaouais, en collaboration avec les Carrefours jeunesse emploi de la région, organise la 2^{ème} édition du concours « **Mon employeur, c'est le meilleur !** »



« À travers cette 2^e édition du concours « *Mon employeur, c'est le meilleur !* » nous saluons les employeurs qui ont adoptés les bonnes pratiques d'une saine conciliation entre les études, le travail et la vie personnelle favorisant ainsi la réussite éducative et le bien-être des jeunes en emploi. Je vous invite donc à vous inscrire au concours et à rejoindre le mouvement « employeurs engagés pour la réussite éducative », **comme l'ont déjà fait 134 employeurs**. Une forte participation au concours permettra de mettre en lumière des modèles inspirants et de valoriser des milieux de travail qui font réellement la différence. » a annoncé **Steve Brabant, président de la Table Éducation Outaouais et directeur général du Cégep de l'Outaouais**.

Conditions de participation (la date limite est le 24 novembre 2025)

- Avoir 14 ans et plus ;
- Résider en Outaouais ;
- Être aux études et en emploi ou en stage en Outaouais ;
- Expliquer comment son employeur le soutient dans sa conciliation études-travail-vie personnelle ;
- Remplir le [formulaire d'inscription](#).

Prix à gagner pour les étudiants et les employeurs

Pour les employés étudiants : Une carte cadeau d'un montant de 100 \$ dans l'un des commerces de la région de son choix, selon les intérêts suivants : librairies, épiceries, magasins de sports, cinéma, restaurants.

Pour les employeurs finalistes : les employeurs finalistes seront éligibles au tirage d'une campagne publicitaire d'une valeur de 2 500 \$ à la radio FM 104,7.

Informations importantes

Les employeurs dont la candidature est soumise doivent :

- Être membres du mouvement Employeurs engagés dans la réussite éducative en Outaouais ou accepter de le devenir ;
- Embaucher des étudiants ou offrir des stages ;
- Valoriser et adopter de bonnes pratiques favorisant la conciliation études-travail-vie personnelle, notamment :
 - Offrir des horaires adaptés et flexibles lors des périodes d'examens ou de travaux ;
 - Mettre en place un processus d'accueil, d'intégration et de suivis ;
 - Encourager la poursuite des études jusqu'à l'obtention d'un premier diplôme ;
 - Être disponible et à l'écoute ;
 - Discuter des aspirations scolaires et professionnelles ;
 - Valoriser les efforts ;
 - Offrir des bourses d'études.

La remise des prix aux employés étudiants se fera en **décembre 2025**. Le nom de l'employeur finaliste gagnant de la campagne publicitaire sera dévoilé le **16 février 2026**, dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire.

Pour en savoir plus

- [Formulaire d'inscription](#)
- [Bottins des employeurs engagés pour la réussite éducative en Outaouais et renseignements sur la conciliation études-travail-vie personnelle](#)

Rappelons que la **Table Éducation Outaouais** est une [instance régionale de concertation en persévérance scolaire et réussite éducative \(IRC\)](#) qui a pour mission de mobiliser les forces vives du milieu et amplifier les efforts collectifs encourageant la persévérance scolaire et la réussite éducative de la petite enfance à la vie adulte en Outaouais.

-30 -

Pour information ou coordonner une entrevue :

Francine Munezero

Chargée de projets, communications et événements

fmunezero@tableeducationoutaouais.org